
	<p style="text-align: center;"> Concertation préalable (14 mai au 30 juin 2018) Atelier personnes âgées <u>Salle du conseil municipal de Mios</u> (6 juin 2018) </p>	
-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Compte-rendu de l'atelier participatif personnes âgées du 6 juin 2018 à la salle du conseil municipal de Mios

L'atelier personnes âgées du 6 juin 2018 qui s'est tenu à la salle du conseil municipal de Mios, de 14h00 à 16h00, a réuni neuf participants : Bernard Dubaquier, Josiane Alvès, Claude Ligoure, Jean-François Ligoure, Danielle Chartier, Jeannine Fourcet, Francesco Daga, Magnilia Caballé. Animé par Clémence Ollivier et Christophe Lesueur (Département de la Gironde) ainsi que par Camille Hollebecque et Grégoire Noetinger (cabinet Neorama), et en présence d'Hélène Sarriquet (Garante de la concertation), il a permis d'échanger oralement avec les personnes âgées sur leurs besoins, de recueillir leurs principales attentes au moyen d'un questionnaire, de leur présenter les scénarios du projet et d'échanger avec eux à ce sujet. Suite à cet échange, une cinquantaine de personnes âgées participant au loto du club des personnes âgées, réunies à la salle des fêtes de Mios, ont également bénéficié d'une courte présentation du projet ainsi que de la démarche et ont été interrogées au moyen du questionnaire.

1. Principales attentes exprimées à l'oral dans le cadre d'un échange préalable

- Les principaux types de déplacements des personnes âgées du territoire sont liés aux **activités/loisirs** ainsi qu'aux **courses** (notamment au Auchan de Biganos et au Leclerc de Mios).
- Les principaux moyens de déplacements évoqués sont la **voiture**, le **vélo** et très peu les **transports en commun**.
- En termes de besoins, l'**insuffisance des trottoirs, en particulier à Mios**, est signalée comme une problématique de sécurité pour les déplacements. L'**amélioration des pistes cyclables** (notamment en termes d'accessibilité) constitue un enjeu particulier. Enfin l'**accessibilité des pôles de santé** du territoire (Arès notamment) et de ses périphéries (La Teste de Buch) en transports en commun comme en voiture est une problématique importante et spécifique à prendre en compte.

2. Principales attentes exprimées au moyen du questionnaire

Les 52 personnes ayant rempli le questionnaire ont principalement exprimé des attentes en matière de :

- **Amélioration générale des conditions de déplacements :**
 - Amélioration de l'intermodalité
 - Amélioration des infrastructures existantes
 - Réduction des temps de transport

- **Renforcement des modes de transport alternatifs à la voiture**
 - **Développement et amélioration des conditions de déplacements pour les modes actifs**
 - Amélioration des déplacements piétons (insuffisance des trottoirs notamment)
 - Amélioration des pistes cyclables, y compris en termes d'accessibilité
 -
 - **Amélioration des transports en commun**, en connectant Mios au Nord-Bassin et au Sud Bassin :
 - Développement de l'offre (bus, navettes, tram)
 - Augmentation de la fréquence
 - Amélioration de l'accessibilité des arrêts (rapprochement des quartiers, des différents villages et des lieux-dits ainsi que du centre commercial de Mios et des zones d'activités)
 - Adaptation des transports aux personnes à mobilité réduite et aux personnes handicapées
 - Développement et extension du transport à distance y compris en dehors des zones extra-COBAN.
 - **Renforcement du covoiturage**
- **Apaisement des centres-bourgs**
- **Amélioration des conditions de déplacements sur la route le long de l'axe de la RD3**

3. Échanges sur les scénarios

Suite à la présentation des scénarios, les échanges se sont poursuivis sous la forme d'un « question/réponse » retranscrit ci-dessous :

- **Quelle serait l'emprise d'une éventuelle voie nouvelle ?**

Dans le cadre des scénarios 2 et 3, les emprises d'une éventuelle voie nouvelle reprennent des trouées existantes : les pistes forestières 209 et 210 dans le scénario 2 ainsi que la ligne RTE dans le scénario 3.

- **Pourquoi n'y-a-t-il pas un barreau routier reliant Andernos à la RD106 ?**

Les aménagements routiers proposés reposent sur des comptages spécifiques réalisés dans le cadre de l'étude du trafic routier. L'absence d'une liaison spécifique supplémentaire entre Andernos et la RD106 correspond aussi à une volonté du maire d'Andernos de préserver une continuité écologique.

- **Quelles sont les données en termes d'accidentologie sur le territoire ?**

Avec 347 accidents et 60 tués en 10 ans, l'accidentologie est très élevée sur le réseau routier du territoire. La RD3 est l'axe le plus accidentogène de ce réseau.

- **Quelles seront les modalités de décisions des collectivités sur les suites à donner au projet ?**

A l'issue de la concertation et suite au bilan qui en sera fait par la garante, les collectivités feront connaître les décisions concernant les suites à donner au projet, au regard de leurs compétences respectives en matière de mobilité.

- **Quelles seraient les modalités de l'apaisement de la RD3 ?**

L'apaisement de la RD3 passe par la mise en place de zones 30 et de zones de rencontre ainsi que par l'aménagement de trottoirs sécurisés.

- **Quelles sont les améliorations des transports en commun prévues en lien avec Mios ?**

Deux aspects complémentaires sont envisageables dans le cadre des scénarios proposés : le maintien d'une ligne globale sur la RD3 (TransGironde) et la mise en place d'un système de navettes fonctionnant en boucles avec des fréquences plus régulières.

- **Comment limiter l'urbanisation des communes du Nord Bassin ?**

Les communes ont pris des engagements pour définir des limites claires d'urbanisation dans le cadre de leurs PLU respectifs.

- **A quoi servent la concertation et le bilan de la concertation ?**

Il ne s'agit pas simplement d'informer, mais d'écouter les avis et produire ensemble un projet partagé qui prenne en compte la parole exprimée. Dans un délai d'un mois à compter du terme de la concertation fixé au 30 juin, le bilan de la concertation rédigé par la garante sera porté à la connaissance du public. Le Département de la Gironde pourra produire son propre rapport dans les deux mois qui suivent et les collectivités partenaires feront connaître leurs décisions concernant les suites à donner au projet.

- **Quelle serait l'emprise du raccordement avec l'A660 ?**

L'emplacement de cette liaison routière complémentaire envisagée dans le cadre des scénarios 2 et 3 n'est pas défini avec précision : il s'agit de discuter du principe de cet aménagement pour savoir s'il serait ou non nécessaire de l'intégrer au projet dès maintenant.

4. Verbatims

« Mios fait figure de périphérie au regard du système des déplacements du Nord Bassin, mais il ne faut pas pour autant l'oublier. Sa particularité, c'est d'être une commune très étendue avec un manque de liaisons au sein même de la commune. »

« Une piste cyclable n'est pas une solution en soi, il faut la rendre proche et accessible. Une piste cyclable, c'est bien si elle est à côté. »

« La population de Mios est en évolution. Il faut accompagner l'évolution des comportements. »

« Si on avait des petits mini-bus comme Baïa à Gujan, on les emprunterait, s'il y avait un réseau sur la COBAN comme sur la COBAS. »

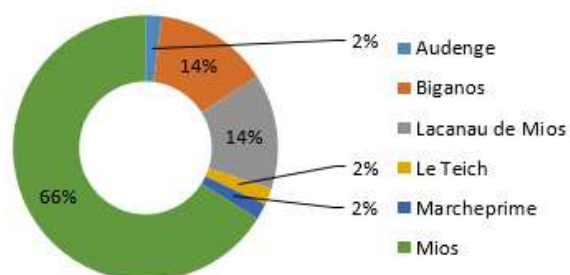
« Il faudrait mettre en place des petits bus pour les jeunes aussi. »

« Il faut imaginer le Mios de demain avec des populations nouvelles et des besoins nouveaux. »

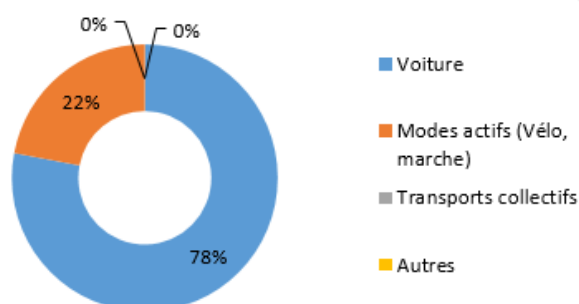
« Il n'y a aucune connexion entre le nord et le sud bassin pour les transports en commun et le transport à la demande. C'est aujourd'hui difficile de se rendre au pôle santé de La Teste du Buch. »

5. Exploitation statistique du questionnaire

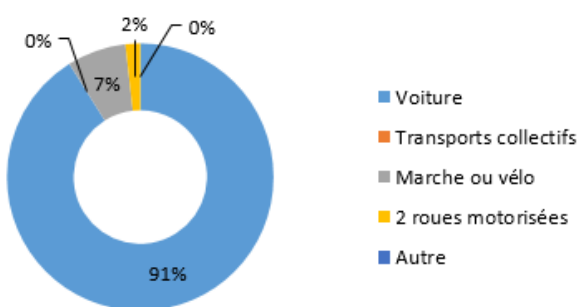
De quelle commune arrivez-vous ?	Nombre	Ratio
Audenge	1	2%
Biganos	7	14%
Lacanau de Mios	7	14%
Le Teich	1	2%
Marcheprime	1	2%
Mios	33	66%



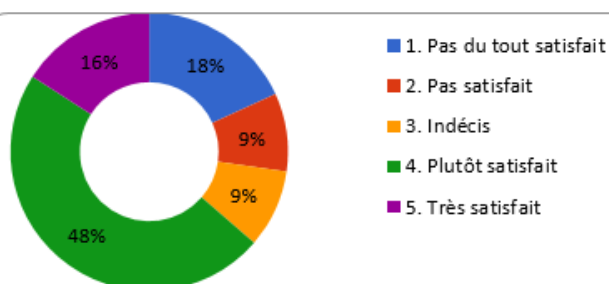
Comment êtes vous venu cet après-midi ici ?	Nombre	Ratio
Voiture	46	78%
Modes actifs (Vélo, marche)	13	22%
Transports collectifs	0	0%
Autres	0	0%



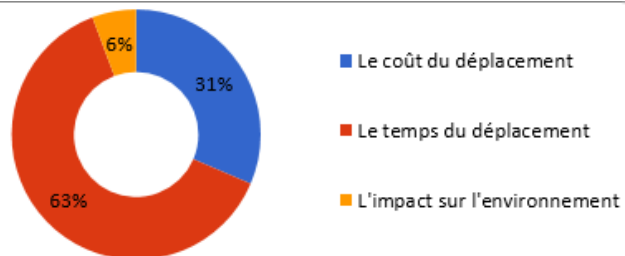
Pour vos déplacements quotidiens, quels modes de déplacement utilisez-vous ?	Nombre	Ratio
Voiture	51	91%
Transports collectifs	0	0%
Marche ou vélo	4	7%
2 roues motorisées	1	2%
Autre	0	0%



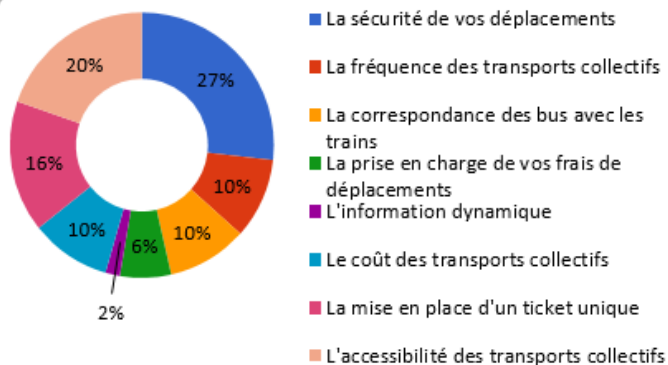
De façon générale, êtes-vous satisfait de vos conditions de déplacement ?	Nombre	Ratio
1. Pas du tout satisfait	8	18%
2. Pas satisfait	4	9%
3. Indécis	4	9%
4. Plutôt satisfait	21	48%
5. Très satisfait	7	16%



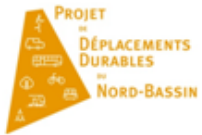
De façon générale, pour choisir votre façon de vous déplacer, que privilégiez-vous ?	Nombre	Ratio
Le coût du déplacement	11	31%
Le temps du déplacement	22	63%
L'impact sur l'environnement	2	6%



Que souhaiteriez-vous améliorer en priorité pour améliorer vos conditions de déplacement ?	Nombre	Ratio
La sécurité de vos déplacements	30	27%
La fréquence des transports collectifs	11	10%
La correspondance des bus avec les trains	11	10%
La prise en charge de vos frais de déplacements	7	6%
L'information dynamique	2	2%
Le coût des transports collectifs	11	10%
La mise en place d'un ticket unique	18	16%
L'accessibilité des transports collectifs	22	20%



6. Exemple du questionnaire diffusé

	Réunion : Atelier à destination des personnes âgées - MIOS
	Date : 06/06/2018
QUESTIONNAIRE	

Une seule réponse possible :

De quelle commune arrivez-vous ?	Andernos-les-Bains	Arès	Audenge	Autre	
	Biganos	Lanton	Lège Cap-Ferret	Marcheprime	Mios
Comment êtes-vous venu cet après-midi ici ?	Voiture	Transports en commun	Marche ou vélo	2 roues motorisées	Autre
Pour vos <u>déplacements quotidiens</u> , quels modes de déplacement utilisez-vous ? <i>(Ici 2 réponses possibles)</i>	Voiture	Transports en commun	Marche ou vélo	2 roues motorisées	Autre
	Préciser pour quel motif :				
De façon générale, êtes-vous satisfait de vos conditions de déplacement ?	Pas du tout satisfait	Pas satisfait	Indécis	Plutôt satisfait	Très satisfait
De façon générale, pour choisir votre façon de vous déplacer (voiture, train, bus, vélo, ...), que privilégiez-vous ?	Le coût du déplacement		Le temps du déplacement		L'impact sur l'environnement

Réponses libres :

Que souhaiteriez-vous améliorer en priorité pour améliorer vos conditions de déplacement (3 choix maximum) ?

- La sécurité de vos déplacements []
- La fréquence des transports collectifs (dont transport à la demande) []
- La correspondance des bus avec les trains []
- La prise en charge de vos frais de déplacements []
- L'information dynamique (smartphone, ...)..... []
- Le coût des transports collectifs (train, bus, ...)..... []
- La mise en place d'un ticket unique []
- L'accessibilité des transports collectifs []

Avez-vous un commentaire particulier à formuler ?